

Conformément aux dispositions prévues par la Loi sur la fiscalité municipale (art. 81), cet avis a pour but de vous informer des principaux renseignements qui concernent votre propriété et qui sont inscrits au rôle d'évaluation foncière ou au rôle de la valeur locative de la municipalité identifiée ci-dessous.

Il vise également à vous informer des modalités qui s'appliquent si vous désirez faire corriger une omission ou une inexactitude contenue dans ces inscriptions, qui sont en vigueur pendant les trois années d'application du rôle triennal.

AVIS D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE 2019

MUNICIPALITÉ		UNITÉ D'ÉVALUATION																																																				
VILLE DE SAINT-TITE 540, RUE NOTRE-DAME SAINT-TITE GOX 3HO TEL.: (418) 365-5143		MATRICULE ▶ 7582 91 4387 00 0000 ADRESSE ▶ 1271 RANG DES POINTES CADASTRE ▶ 4525283, 4526760 SUPERFICIE ▶ 723,190.000 MC FRONTAGE ▶ 179.58 M PROFONDEUR ▶ 1,939.72 M	CODE D'UTILISATION ▶ 8199 UNITÉ DE VOISINAGE ▶ 0812																																																			
RÔLE TRIENNAL 2019-2020-2021		DATE DE L'AVIS 31-01-2019		EXPLOITATION AGRICOLE ENREGISTRÉE COMPRIS EN ZONE AGRICOLE ▶ OUI TERRAIN EAE ZONE ▶ 273,400 ZONAGE ▶ 2 BÂTIMENT EAE ZONE ▶ 80,000 SUPERFICIE ZONÉE ▶ 718,190.000 MC SUPERFICIE TOTALE EAE ▶ 718,190.000 MC																																																		
PROPRIÉTAIRE		FERME DESCO ENR. S.E.N.C. A/S RENE COSSETTE 1271 RANG DES POINTES SAINT-TITE, QC GOX 3HO																																																				
POUR DEMANDER UNE RÉVISION Jusqu'à la date limite ci-dessous indiquée, vous pouvez demander une révision relativement à toute inscription ou omission qui concerne le rôle d'évaluation visé par le présent avis. Votre demande sera traitée par l'évaluateur de l'organisme municipal responsable de l'évaluation et vous recevrez une réponse écrite aux motifs que vous y aurez invoqués. Pour être recevable, votre demande de révision devra : 1. Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin (voir verso); 2. Être déposée à l'endroit ci-dessous indiqué ou y être envoyée par courrier recommandé; 3. Être accompagnée de la somme d'argent indiquée ci-dessous.		VALEURS DE L'UNITÉ D'ÉVALUATION VALEUR TERRAIN ▶ 275,900 VALEUR BÂTIMENT ▶ 180,900 VALEUR INSCRITE ▶ 456,800 PROPORTION MÉDIANE ▶ 96 FACTEUR COMPARATIF ▶ 1.04 VALEUR UNIFORMISÉE ▶ 475,072 DATE DU MARCHÉ ▶ 01-07-2014		CATÉGORIES D'IMMEUBLES CLASSE TERRAIN VAGUE DESSEVRI ▶ NON NON RESIDENTIEL ▶ NON 6 LOGEMENTS OU PLUS ▶ NON INDUSTRIEL ▶ NON																																																		
DATE LIMITE ▶ 30-04-2019 MONTANT À JOINDRE ▶ 75.00\$ RÉFÉRENCE AU RÈGLEMENT ▶ 453-2018		EXERCICE FINANCIER ▶ 2019 DATE D'EFFET ▶ 01-01-2019		ORGANISME MUNICIPAL RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION M. R. C. MEKINAC 418-365-5151																																																		
ADRESSE DE L'ENDROIT DÉTERMINÉ POUR DÉPOSER UNE DEMANDE DE RÉVISION M. R. C. MEKINAC 560, RUE NOTRE-DAME SAINT-TITE (QUEBEC) GOX3HO AUTRES INFORMATIONS : TEL: 418-365-5151 poste 203		RÉPARTITION FISCALE DE LA VALEUR (Ne concerne que les immeubles exemptés ou basés (volet d'un régime fiscal particulier)) SOURCE LEGISLATIVE PARTIE D'IMMEUBLE <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>LOI</th> <th>ARTICLE</th> <th>ALINÉA PARAGRAPHE</th> <th>MONTANT</th> <th>PAI</th> <th>TERRAIN</th> <th>BÂTIMENT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>2,500</td> <td>T</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>F-2.1</td> <td>231.3</td> <td>1</td> <td>246,500</td> <td>T</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>M-14</td> <td>36.12</td> <td>6</td> <td>26,900</td> <td>T</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>180,900</td> <td>B</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>M-14</td> <td>36.4</td> <td>1</td> <td>353,400</td> <td>I</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>103,400</td> <td>I</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table> IMPOSITION SCOLAIRE VALEUR TOTALE IMPOSABLE D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE ENREGISTRÉE (EAE) ▶ 210,300				LOI	ARTICLE	ALINÉA PARAGRAPHE	MONTANT	PAI	TERRAIN	BÂTIMENT				2,500	T	1		F-2.1	231.3	1	246,500	T	1	1	M-14	36.12	6	26,900	T	1	1				180,900	B	1	1	M-14	36.4	1	353,400	I	1	1				103,400	I	1	1
LOI	ARTICLE	ALINÉA PARAGRAPHE	MONTANT	PAI	TERRAIN	BÂTIMENT																																																
			2,500	T	1																																																	
F-2.1	231.3	1	246,500	T	1	1																																																
M-14	36.12	6	26,900	T	1	1																																																
			180,900	B	1	1																																																
M-14	36.4	1	353,400	I	1	1																																																
			103,400	I	1	1																																																

VOIR VERSO Pour plus de détails concernant les renseignements ci-dessus inscrits et vos droits de recours concernant l'évaluation foncière ou la valeur locative.

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES POUR L'ANNÉE 2019

MUNICIPALITÉ		MATRICULE				DATE D'ENVOI		N° COMPTE	
VILLE DE SAINT-TITE		VILLE 35027	FUSEAU	DIV. SEC. 7582 91	EMP. CAV. 4387	BAT. LOC. 00	0000	31-01-2019	914
DÉBITEUR DE COMPTE		ADRESSE ET CADASTRE				N° SIPC		NON RÉG. IND.	
VOIR PROPRIÉTAIRE(S) SUR L'AVIS D'ÉVALUATION CI-HAUT POUR CONNAÎTRE LE(S) DÉBITEUR(S) DU COMPTE		1271 RANG DES POINTES 4525283, 4526760				816			
NUMÉRO ET NOM DU CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE				NUMÉRO DU PRÊT		PÉRIODE D'IMPOSITION			
						ANNÉE 2019			
DÉTAIL DES TAXES									
TAXE	RÉFÉRENCE	ASSIETTE DE LA TAXE	BASE D'IMPOSITION	TAUX(\$)	% DU TAUX	MONTANT	CODES		
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE - TAUX AGRICOLE	453-2018	EVALUATION	353,400	.0096000	100	3,392.64	GE		
IMMO. ENT. ENSEMBLE	453-2018	MONTANT	1	9.53	100	9.53	RE		
CRÉDIT MAPAQ		EXPLOITAT. AGRICOLE				1,882.25			
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE - TAUX DE BASE	453-2018	VALEUR NON AGRICOLE	103,400	.0096000	100	992.64	GE		
DECHETS	453-2018	SERVICES	1	189.00	100	189.00	RE		
VOIR VERSO POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT LA TAXATION ET LES MODALITÉS DE PAIEMENT DE VOTRE COMPTE DE TAXES MUNICIPALES						TAUX APRÈS L'ÉCHÉANCE		TOTAL	
						INTERÊT ▶ 10.00%		2,701.56	
						PÉNALITÉ ▶ 5.00%		NON ÉCHUES ▶ .00	
								ARRIÉRÉS ▶ .00	
								INTÉRÊTS ARRÉRÉS/PÉNALITÉS ▶ .00	
								CRÉDIT ▶ .00	
								POSTDATÉS ▶ .00	
								MONTANT DU	
								2,701.56	
S.V.P. ÉMETTRE VOTRE CHEQUE À VILLE DE SAINT-TITE RENSEIGNEMENTS: 1-418-365-5143 POSTE 152								VOIR VERSO POUR LA SIGNIFICATION DES CODES	

PROBLÈME: VILLE DE SAINT-TITE
540, RUE NOTRE-DAME
SAINT-TITE GOX 3HO
DUPLICATA

MATRICULE: F 7582 91 4387 000 0000 90
PROPRIÉTAIRE: FERME DESCO ENR. S.E.N.C.
ADRESSE: 1271 RANG DES POINTES

N° MUN.: 35027
N° SIPC: 816
N° COMPTE: 914
ÉCHÉANCE: 01-09-2019

TAXES "G"	836.02
TAXES "R"	64.41
TAXES "U"	900.43
TOTAL	1800.86

PAIEMENT: COMPTOIR, POSTE, CARTE DÉBIT
ACCÈS D SI RECU DESIRE COCHEZ OUI NON

PROBLÈME: VILLE DE SAINT-TITE
540, RUE NOTRE-DAME
SAINT-TITE GOX 3HO
DUPLICATA

MATRICULE: F 7582 91 4387 000 0000 90
PROPRIÉTAIRE: FERME DESCO ENR. S.E.N.C.
ADRESSE: 1271 RANG DES POINTES

N° MUN.: 35027
N° SIPC: 816
N° COMPTE: 914
ÉCHÉANCE: 01-06-2019

TAXES "G"	836.02
TAXES "R"	64.41
TAXES "U"	900.43
TOTAL	1800.86

PAIEMENT: COMPTOIR, POSTE, CARTE DÉBIT
ACCÈS D SI RECU DESIRE COCHEZ OUI NON

PROBLÈME: VILLE DE SAINT-TITE
540, RUE NOTRE-DAME
SAINT-TITE GOX 3HO
DUPLICATA

MATRICULE: F 7582 91 4387 000 0000 90
PROPRIÉTAIRE: FERME DESCO ENR. S.E.N.C.
ADRESSE: 1271 RANG DES POINTES

N° MUN.: 35027
N° SIPC: 816
N° COMPTE: 914
ÉCHÉANCE: 01-03-2019

TAXES "G"	836.27
TAXES "R"	64.43
TAXES "U"	900.70
TOTAL	1801.40

PAIEMENT: COMPTOIR, POSTE, CARTE DÉBIT
ACCÈS D- SI RECU DESIRE COCHEZ OUI NON